

Le Partenariat

« Démarche projet »

- Présentation
- Projets en partenariat ?
 - Vos questions

2 questions (petits groupes 15 mn, 1 rapporteur)

- Quels partenaires ?
- Quelles formes de partenariat ?

Retour

Partenaires

Internes (vie sco, collègue, adm, inf) ou externes (asso, entrep, établissement sco)

Ext, professionnels, org nationales concours, fédérations comme UNSS,

Entreprises, collectivités, asso, établissement sco, familles,

...

Qui définit l'expertise ?

Honorabilité définie par institution (DSDEN, rectorat, EPLE) ou extérieur (MEL...)

Partenaire : multiple

Pourquoi faire intervenir un partenaire ? Compétences : technique. Financement. Apporter des idées ? Faire réel comme dans le professionnel.

Partenariat

Forme : conférence, visio, interventions

collaboration ateliers de création

Financiers, prêts de salles, matériels

Financement, visites extérieures, mise à dispo de compétence

Allons plus loin ...

le partenariat suppose :

- un objet commun aux partenaires, sous la forme d'une action négociée ;
- qui s'inscrit potentiellement dans la durée ;
- qui implique plusieurs partenaires issus de cultures professionnelles souvent différentes.

Charlot (1994) détaille, au niveau des acteurs et actrices, deux types de partenariats :

- le partenariat de conception (dès l'élaboration) ;
- le partenariat de réalisation (plus fréquent dans les écoles, les partenaires sont présents uniquement dans la phase d'effectuation).
- Il ajoute le partenariat de financement, notamment institutionnel, financement accompagné d'une injonction à faire d'autres partenariats (par exemple par les collectivités territoriales), et que l'on peut rapprocher du niveau décisionnel.

Quels partenariat ? Ce que nous dit la recherche

Mérini (2001) propose d'utiliser quatre critères pour classer les partenariats, qu'elle nomme « réseaux d'ouverture et de collaboration » :

- le «*type d'ouverture mis en place* ;
- *la durée de l'action* ;
- *la forme du réseau* ;
- *les enjeux de l'action*» (Mérini, 2001).

Les actions partenariales s'organisent autour de trois types de réseaux d'ouverture et de collaboration, à partir des critères ci-dessus.

- **Premier type : les réseaux d'ouverture et de collaboration de type « regard »**, qui ont un enjeu avant tout informationnel.
- **Les réseaux d'ouverture et de collaboration de type « action »** s'inscrivent sur du moyen terme (quelques semaines), et pour lesquels le partenaire « *offre une mise en œuvre en dimension réelle* » : selon un modèle constructiviste de l'apprentissage, le sujet identifie dans l'action les événements pertinents et favorables à ses progrès.
- **Pour les réseaux d'ouverture et de collaboration de type « synergiques »**, c'est plutôt la recherche-innovation qui est au centre, visant « *la transformation des pratiques et (ou) des mentalités* ». Dans ce type de réseaux, les partenaires sont à égalité, les responsabilités sont partagées et « *les intérêts et compétences de chacun sont au service de la production collective mais vont aussi au-delà dans une perspective de développement du système d'action* » (Mérini, 2001).

Devos-Prieur et Loubet-Gauthier (2002) ont développé une typologie plus générale des liens entre partenaires, à partir d'une étude menée en primaire. Elles distinguent ainsi :

- la subordination, pour laquelle l'ascendant statutaire de l'enseignant est visible et la co-intervention inexistante ;
- la délégation, qui reconnaît une relation de confiance, un consensus entre les partenaires et un partage des responsabilités : « *la responsabilité pédagogique est donnée à l'intervenant, la responsabilité institutionnelle reste celle du maître titulaire* ». Il n'y a pas non plus de co-intervention, l'enseignant utilisant la compétence du partenaire pour mener à bien son projet ;
- la juxtaposition, source de conflit lorsque les partenaires ne communiquent pas ;
- le partenariat, pour lequel l'action est négociée à de multiples reprises, la responsabilité « fonctionnelle » est partagée et la co-intervention se réalise autour d'objectifs communs.

Analyse d'une action en partenariat

- Quel partenaire ?
 - Pourquoi ?
- Quelle typologie de partenariat ?
 - Intérêt ou non du partenaire ?

Retour

- Autrice : retour atelier
 - Action négociée avec responsabilité partagée entre profs et partenaire
 - Intérêt pour élèves : goût littérature, amélioration fluence, voc, coopération entraide entre élève
 - Changer : écoute plus large au sein établissement, retour en soirée, faire lien avec oral
- Mini-entreprise
 - Plusieurs partenaires, apports
 - apport ateliers, formation
 - Expérience, conseils
 - Élèves : savoirs, réel
- Autrice : questions
 - Réitération de l'action : faut-il renouveler les actions ?
 - Importance du changement de partenaire
 - Tous les élèves sont-ils concernés ?
 - Cibler l'objectif en lien avec le besoin élève
 - Pourquoi écoute plus large nécessaire au sein de l'établissement ? R : Valorisation des productions élèves, Comment valoriser en extérieur ? Par le partenaire
- Mini-entreprise
 - Plusieurs partenaires, apports
 - apport ateliers, formation
 - Expérience, conseils
 - Élèves : savoirs, réel

Synthèse partenariat implique

- Extérieur
- Co-construction
- Problème commun
 - Horizontalité
- Validation (expertise, honorabilité)